Les engagements de REEFLEX

REEFLEX est un bâtiment BBC (Basse Consommation Énergétique) et respecte la norme RT 2012 (non-exigible au moment du dépôt de son permis de construire qui exigeait la norme RT 2005). REEFLEX est labellisé CERQUAL, évite les rejets d'eau de pluie par ses bassins tampons, pratique le tri sélectif. Ce complexe encourage les modes de déplacement doux par la mise à disposition de parkings pour vélos.

Cet engagement écoenvironnemental est un engagement sociétal et citoyen.

Il est aussi réalisé au bénéfice direct des résidents : chaque résident n'a pas d'abonnement individuel à souscrire ; il est assuré de bénéficier d'un chauffage homogène collectif négocié au meilleur prix, il maîtrise son budget logement par un loyer global sans surprise et socialement accessible. Cet ensemble permet notamment d'optimiser les consommations d'énergie, d'agir sur les charges locatives au bénéfice de l'ensemble des résidents et globalement de proposer un excellent rapport qualité-prix pour chaque appartement.

Le PACTE : Penser, Agir, Construire pour la Transition Ecologique : le PACTE est un espace innovant de co-construction de projets de campus démonstrateurs de la transition. Le PACTE Université de Lille fait le pari de l'intelligence collective, en réunissant des acteurs de la formation, de la recherche et des services, des usagers et des partenaires du monde socio-économique.

1. Bâtiment sain et peu énergivore :

Votre logement répond au profil A de la certification **HABITAT** et **ENVIRONNEMENT**, dont l'objectif est de prendre en compte la préservation de l'environnement tout au long de vie d'un logement, de sa construction à son utilisation.

2. Chauffage et production d'eau chaude :

La conception de votre logement repose sur une réflexion visant à réduire ses besoins en énergie tout en optimisant le confort en été comme en hiver. En effet il répond au label « **EFFINERGIE** + »: le label Bâtiment Basse Consommation est preuve d'une consommation en énergie inférieure de 10 % comparée à celle d'un bâtiment de référence (définie selon la Réglementation Thermique 2012).

Votre Résidence est reliée au réseau de chaleur du campus. Ainsi la production groupée permet de mutualiser et réduire les coûts de production et d'entretien des réseaux.

3. Eau:

Pour limiter la consommation d'eau, sans limiter votre confort, votre appartement est équipé d'une chasse d'eau à double commande, de mitigeurs thermostatiques et d'une douchette « à effet Venturi » (système permettant de faire couler moins d'eau en injectant de l'air tout en conservant le même jet et la même efficacité).

4. Air et ventilation :

Nous passons plus de 80% de notre vie à l'intérieur de l'habitat et l'air d'intérieur contient plus de polluants que l'air extérieur. Il est donc primordial pour votre santé de bien ventiler votre appartement. Pour cela, votre appartement est équipé d'un système de Ventilation Mécanique Contrôlée VMC, permettant de :

- préserver la qualité de l'air et éliminer polluants et humidité de l'air, ainsi il est plus facile de chauffer la pièce, le besoin en énergie est donc réduit ;
- préserver le bâtiment contre l'humidité et l'apparition de moisissures.

Pour conserver un bon niveau de ventilation, un entretien contractuel est réalisé tous les trois ans dans chaque appartement et chaque année pour tous les autres organes du système de VMC.

5. Le tri sélectif

Pourquoi trier?

Le tri sélectif permet :

- L'économie d'énergie grâce au recyclage des produits, la consommation d'énergie nécessitée par la fabrication des nouveaux produits est moindre et permet d'économiser l'énergie impliquée dans la transformation des matières premières brutes ;
- La préservation des ressources naturelles de la planète : le pétrole pour le plastique, le bois pour le papier et carton...;
- La réduction des quantités de déchets accumulés et de la pollution dégagée par leur incinération.

Alors ensemble, trions nos déchets!

Comment fonctionne le tri?

Un local à poubelle est mis à votre disposition au rez-de-chaussée du bâtiment B avec des conteneurs adaptés au tri sélectif. Ce local doit rester propre pour les personnes qui l'utilisent après vous. Les poubelles ont toutes un code couleur correspondant aux différents déchets, respectez le.

Pour votre confort, vous pouvez aussi déposer vos piles usagées dans la boîte prévue à cet effet à la réception de votre Résidence REEFLEX.

REEFLEX s'engage, vous aussi agissez pour la planète par des gestes simples, du bon sens et consultez « Gestes Verts : nos conseils ».